

# Journal du Lot

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi.

10 fr. par AN

HORS DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction et Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1 — CAHORS

A. COUËSLANT, Directeur.

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 34, et Place de la Bourse, n° 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

PUBLICITÉ

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.  
RÉCLAMES — ..... 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

## L'Angleterre et les États-Unis

Pendant la période électorale qui vient de finir, la presse française de tous les partis a, nécessairement, un peu négligé les questions de politique extérieure, pour s'occuper presque exclusivement des élections législatives. Il n'est donc pas surprenant que certains faits d'une réelle importance, concernant la politique étrangère, soient passés presque inaperçus. Ainsi, par exemple, c'est à peine si quelques journaux ont signalé le discours belliqueux dans lequel M. Chamberlain déclarait, naguère, qu'une alliance entre l'Angleterre et les États-Unis ne serait pas achetée trop cher au prix d'une guerre générale.

Jusqu'à ce jour, la Grande-Bretagne était restée isolée en Europe; elle avait vu les autres puissances se grouper, contracter entre elles des alliances; renfermée dans son égoïsme, elle s'était abstenue de prendre un parti, de se rapprocher soit de la Triple-Alliance, soit de la France et de la Russie. En maintes circonstances, lord Salisbury avait vanté cette politique d'isolement, son œuvre; et voilà qu'aujourd'hui il semble résolu à y mettre un terme en recherchant l'alliance des États-Unis.

Il n'est pas douteux que l'alliance anglo-américaine, si elle se réalise, sera dirigée contre la France et la Russie. Ce n'est un mystère pour personne que nos voisins d'au-delà de la Manche nourrissent contre nous de sourdes rancunes et que dans presque toutes nos colonies où ils sont nos voisins ils combattent notre influence et s'efforcent de contrecarrer nos projets. Nous en avons eu des exemples au Siam, à Madagascar et plus récemment dans le bassin du Niger où ils nous disputent la possession de certaines portions de territoire qui sont bien à nous.

Ils ne sont pas moins hostiles à la Russie, notre alliée. La rivalité de ces deux puissances date de loin et les récentes affaires d'Extrême-Orient n'ont fait que la rendre plus ardente.

Le discours du ministre des colonies de la Grande-Bretagne paraît avoir sculevé à l'étranger, et surtout en Russie et en Espagne, une certaine émotion. Certes, ce n'est pas que l'on considère le danger comme imminent, mais nous vivons en des temps troublés qu'on doit s'attendre à tout et qu'il est sage de se tenir sur ses gardes.

Il est probable, si le rapprochement de l'Angleterre avec les États-Unis venait à se réaliser, ainsi que M. Chamberlain en a manifesté le désir, que la République américaine poserait ses conditions, qu'elle ferait ses réserves. Si l'on est pratique à Londres, on ne l'est pas moins à Washington.

Quelles seraient ces conditions ? C'est là précisément la grosse affaire, la pierre d'achoppement. Les États-Unis ne sont certainement pas disposés à tirer les marrons du feu pour les laisser croquer par la perfide Albion. Celle-ci a les dents longues; mais les américains ne sont pas généreux.

Si elle se réalisait, cette alliance serait grosse de conséquences non seulement pour l'Europe, mais encore pour l'Extrême-Orient

où la situation devient de plus en plus embrouillée, en raison des compétitions qui y sont en jeu; elle serait surtout dangereuse pour la France et la Russie, que jalouse la Grande-Bretagne. Cela étant, c'est un devoir pour nous et nos alliés de nous tenir sur nos gardes et d'agir en conséquence. Soyons prudents, mais aussi soyons vigilants.

C. R.

## LES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

M. Maurice Sarraut, correspondant parisien de la *Dépêche*, publie des indications fort précises sur le résultat des dernières élections.

Il cite des noms et des chiffres; il résulte de cette statistique que le total des voix antiministérielles s'élève à..... 312  
Le total des voix ministérielles à.. 269  
La majorité contre le cabinet Méline est donc de 43.

## LA RENTRÉE DES CHAMBRES

Les Chambres se réuniront de plein droit le mercredi 1<sup>er</sup> juin, pour la continuation de la session ordinaire ouverte le 11 janvier dernier.

Dès aujourd'hui, le *Journal officiel* publie l'ordre du jour de la séance de rentrée. Pour la Chambre, la présidence va, en outre, envoyer à tous les députés une invitation à assister à la séance du 1<sup>er</sup> juin. Une première série de lettres a été expédiée hier mercredi et s'adresse à tous les députés élus au premier tour de scrutin et qui ont été proclamés par les commissions de recensement.

La seconde série de lettres, qui s'adressera aux élus des scrutins de ballottage, ne partira que ce soir ou vendredi, après que la présidence de la Chambre aura été avisée des proclamations prononcées par les commissions de recensement qui se réunissent aujourd'hui.

On sait que l'élection d'un président et de deux vice-présidents provisoires ne se fait que tous les quatre ans, à l'ouverture de la législature, et que le président d'âge qui préside la première séance jusqu'à l'élection du président provisoire est le doyen d'âge de l'Assemblée. A la prochaine rentrée, ce doyen d'âge devra être pris parmi les anciens députés réélus.

Les deux cent dix nouveaux élus, en effet, qu'ont amenés les élections générales ne comprennent aucun membre plus âgé que les doyens des sortants réélus. On remarque même que sur les deux cent dix nouveaux élus, il y a une forte proportion de jeunes gens: un certain nombre ont de vingt-cinq à trente ans, et pour un grand nombre l'âge varie entre trente et quarante ans.

Le doyen d'âge sera, comme au début de la session, en janvier dernier, M. Charles Boysset, député radical de Saône-et-Loire, né en 1817, et âgé, par conséquent, de quatre-vingt-un ans. Viennent ensuite: M. le baron Gérard, député rallié du Calvados, né le 22 mai 1818; M. Turigny, député radical-socialiste de la Nièvre, né le 17 janvier 1822; M. Rauline, député réactionnaire de la Manche, né le 1<sup>er</sup> juin 1822; M. Cluseret, député socialiste du Var, né le 13 juin 1823; M. Conrad de Witt, député rallié du Calvados, né le 13 novembre 1824.

Au cas où M. Boysset se récuserait, on

ferait appel aux membres les plus âgés qui le suivent par ordre d'ancienneté. Jusqu'ici, en effet, M. Boysset n'a pas fait connaître s'il acceptait la mission que lui impose le privilège de l'âge.

Les six secrétaires qui doivent assister le président d'âge, et qui resteront en fonctions aux côtés du président provisoire jusqu'à l'élection du bureau définitif, doivent être les six membres les plus jeunes de la Chambre.

Jusqu'ici, réserve faite de constatations nouvelles qui pourraient survenir, ce sont les nouveaux élus qui fournissent tous ces secrétaires d'âge. Le plus jeune membre est M. Zévaès, député socialiste de l'Isère, qui n'avait pas vingt-cinq ans le jour de l'élection, et qui n'a atteint cet âge légal que deux jours après le scrutin de ballottage. M. Zévaès est inéligible, mais c'est la Chambre seule qui a qualité pour l'invalider. Il sera en conséquence convoqué par la présidence pour la première séance et devra siéger comme secrétaire d'âge, à moins qu'il ne se recuse, comme il en a le droit.

Après lui viennent parmi les plus jeunes députés: M. Philippe, député républicain des Côtes-du-Nord; M. R. Surcouf, député républicain d'Ile-et-Vilaine; M. Boni de Castellane, député rallié des Basses-Alpes; M. D'Aulan, député réactionnaire de la Drôme; M. Ferrette, député antisémite de la Meuse; M. Brun, député radical du Cantal.

Le président provisoire et les six secrétaires d'âge resteront au bureau jusqu'à ce que la Chambre soit constituée, c'est-à-dire jusqu'au moment où on aura validé les pouvoirs de la moitié plus un des députés. Ce travail exigera au plus deux ou trois jours, car il y a plus de quatre cents élections qui ne seront pas contestées et dont la vérification se réduira par suite à une simple formalité. La constatation des conditions d'âge et de nationalité requises pour être éligible est faite par les bureaux qui en rendent compte par l'organe de leurs rapporteurs respectifs.

Une fois constituée, la Chambre élira son bureau définitif et, selon toutes probabilités, on interrompra les vérifications de pouvoirs pour aborder les délibérations parlementaires proprement dites et les discussions concernant la situation ministérielle. C'est, selon toutes probabilités, vers le 8 ou 9 juin que ce débat pourrait commencer.

## LÉGION D'HONNEUR

Avant de partir !...

M. Lebon, avant de quitter le ministère, comble les amis!

Il vient de nommer chevaliers de la Légion d'honneur:

M. de Bonchamps, administrateur des affaires indigènes;

M. du Vivier de Stréel, chef de cabinet du ministre des colonies.

## INFORMATIONS

Le Cabinet

On lit dans la Correspondance Havas:

M. A. Lebon ayant, comme ministre des colonies, collaboré très activement à la convention qui est sur le point d'être signée avec l'Angleterre relativement au Niger, sa démission ne deviendra officielle qu'après la

signature de cette convention. Il ne sera pas remplacé pour le moment, et l'intérim du ministère des colonies sera confié à M. Hanotaux.

Les fonctions que remplissait M. Delpeuch comme sous-secrétaire d'Etat des postes et télégraphes seront remplies par M. Boucher.

Le Président à St-Etienne

Le Président de la République, quittera Paris samedi pour se rendre à Saint-Etienne où il arrivera le dimanche de la Pentecôte, à neuf heures du matin. Il sera accompagné des ministres de la guerre, de la marine et du commerce. M. Barthou, retenu par les devoirs de sa charge, ne l'accompagnera pas, contrairement à ce qu'il en avait été précédemment décidé.

Conseil des Ministres

Les ministres se sont réunis hier matin à l'Elysée, sous la présidence de M. Félix Faure.

Le ministre de l'intérieur a rendu compte des résultats du scrutin de ballottage.

Le conseil a délibéré sur la situation politique.

Le ministre de la justice a soumis à la signature du président de la République un décret appelant aux fonctions de procureur de la République à Paris M. Feuilloley, conseiller à la cour d'appel, en remplacement de M. Athalin, nommé conseiller à la cour de cassation.

Le ministre des finances a fait signer un décret, nommant: Premier sous-gouverneur de la Banque de France M. Liron d'Airole, en remplacement de M. Renouard, démissionnaire; second sous-gouverneur, M. Morel, sénateur.

M. Morel, Sénateur de la Manche, rapporteur général du budget, va cesser d'être sénateur, la fonction de sous-gouverneur étant incompatible avec le mandat sénatorial.

A Madagascar

Le paquebot *Ovus*, courrier de Madagascar, est arrivé avec 163 passagers, dont 54 militaires.

Les journaux de Madagascar racontent que, dans une rencontre avec une bande armée, réfugiée dans le massif boisé du Vohenghezo, à l'est du confluent du Mangoki et du Maho, le capitaine Flayelle et le lieutenant Montagnolle ont été blessés mortellement. Ailleurs tout est tranquille.

Conflit avec le Maroc

La *Gazette de Cologne* publie l'information suivante, que nous transmettons sous réserves:

« L'ambassade française au Maroc qui se trouve actuellement à Marrakesch auprès du sultan, réclame une régularisation de frontière du côté du Touat, la création d'un consulat à Ouchta, la pose d'un câble télégraphique entre Alger, Tanger et Mogador et la construction du chemin de fer de Tlemcen à Uxda. »

Le *Daily News*, qui enregistre la même nouvelle, dit que le sultan du Maroc s'oppose aux demandes de la France.

La grève de Brest

Les ouvriers de tous les ateliers de métallurgie de Brest, voulant se solidariser avec ceux des maisons Esnault et Oudenot, ont refusé de travailler.

Ils réclament la journée de dix heures et la paie tous les quinze jours.

Affaire Zola

Le conseil de l'ordre de la Légion d'hon-



produisit pas son effet et les malheureux métayers furent assez imprudents pour se rapprocher ; immédiatement le coup partit, et des éclats de pierre atteignirent les ouvriers.  
L'un d'eux a les yeux crevés ; tous les deux sont dans un état pitoyable.  
L'un est âgé de 24 ans et célibataire, l'autre est le chef d'une nombreuse famille.  
Toute la population de Moulinbessou a été vivement impressionnée par ce regrettable accident.

**Arrondissement de Gourdon**

**SAINT-GERMAIN. — Foire.** — La foire du 22 mai à St-Germain a été passablement bonne ; une progression sensible et depuis longtemps attendue paraît vouloir se manifester dans les affaires actuelles.

Cours pratiqués :  
Bœufs de boucherie, de 32 à 35 fr. les 50 kil ; d'attelage, de 500 à 800 fr. la paire ; veaux, de 0 fr. 70 à 0.75 le kil. Brebis avec agneaux, de 25 à 35 fr. pièce. Hausse sensible sur les agneaux valant de 12 à 15 fr. pièce ; affaires plus lentes sur le reste.  
Porcelets en petite quantité et se vendant cher, de 18 à 25 fr. selon grosseur.  
Volailles, de 0.50 à 0.60 le 1/2 kil, œufs 0.60 la douzaine. Oisons très recherchés et valant de 3 à 4 fr. la paire. Lapins domestiques 0.30 c. le 1/2 kil.  
Les marchands étalagistes paraissent satisfaits de leurs recettes.

— Maintenant que la France entière, en un magnifique élan de patriotisme, vient de manifester, d'une manière aussi éclatante que victorieuse, ses opinions fermement républicaines, une ère de prospérité et de réformes de la plus urgente équité, doit surgir désormais des nouveaux et victorieux pouvoirs.

**LABASTIDE-MURAT. — La foire du 25 mai** a été assez belle. Les agneaux étaient recherchés à des prix rémunérateurs. Il s'est vendu quelques paires de bœufs aux prix des foires précédentes.  
Les porcelets se cotaient à des prix élevés. Les oisons de 3 à 4 jours se vendaient 3 fr. 50 la paire.  
Les veaux 0 fr. 80 le kilo.  
Les jeunes poulets 1 fr. la livre.  
La volaille 0 fr. 75 la livre.  
Les grains de toutes sortes étaient chers. Les marchands étalagistes n'étant pas très nombreux, paraissent avoir fait bonne foire.

**Arrondissement de Figeac**

**FIGEAC. — La taxe du pain.** — Par arrêté du maire de notre ville, le prix du pain a été fixé de la manière suivante : 1<sup>re</sup> qualité, 40 c. le kilo ; 2<sup>e</sup> qualité, 0 fr. 375 3<sup>e</sup> qualité, 30 c.

**BULLETIN FINANCIER**

Le Marché fait preuve de bonnes dispositions, les cours ont progressé en même temps que les transactions reprenaient une certaine activité.

Notre 3 0/0 s'est relevé à 102,87 ; le 3 1/2 0/0 à 106,22.

Le Crédit Foncier s'inscrit à 665 ; le Crédit Lyonnais à 820 ; le Comptoir National d'Escompte à 570 et la Société Générale à 530.

La Banque spéciale des valeurs Industrielles est fermée à 172.  
Le Suez cote 3540.

Parmi les fonds étrangers. L'Italien est à 92,40 ; le Turc à 21,02 ; l'Extérieure à 34 9/16 ; le Russe 3 0/0 1891 à 95,70 ; le Roumain 4 0/0 1898 se traite à 93.

Au comptant, les obligations Ville de Paris 1886 sont demandées à 403 et 405.

Les obligations Chemins Ethiopiens se négocient à 333.

La Cie Générale des travaux d'Éclairage et de Force (ancien établissement Clémanson) est très demandée à 550.

L'Assurance sur la Vie  
Les statuts de la Nationale (Vie) ne lui permettent que des placements de tout repos, les personnes qui contractent avec elle sont donc certaines que leurs fonds ne seront jamais engagés dans des spéculations aventureuses.

**Bibliographie**

**COURRIER DE LA MODE**

Trois formes de chapeaux ont obtenu la préférence des femmes élégantes. Toutes trois sont fort comme il faut et des plus avantageuses pour le visage. Parmi la quantité énorme de nouveautés qui paraît à l'entrée d'une saison, le choix n'est pas très facile, cependant le goût est tellement sûr chez les femmes pour qui la toilette est l'occupation favorite, qu'elles se trompent rarement.

L'une de ces formes convient à tous les âges. C'est la forme très légèrement rabattue tout autour, genre bergères, de dimensions modestes. Tout noir, ce chapeau peut être porté l'été comme préservatif contre le soleil, par une dame de cinquante ans et plus, quoique ce soit un chapeau rond. On le garnit de deux belles et longues plumes amazone retenues par un lien de velour ou de dentelle, dans lequel on passe une boucle ancienne. La seconde forme peut aller à toutes les physionomies. C'est une petite paille dont le fond est garni de mousseline de soie enroulée en turban. Ce chapeau porte du reste ce nom.

La troisième est tout simplement ravissante. Elle procède du genre Mascotte et se relève devant, soit par un oiseau, soit par une envolée d'ailes, soit par plusieurs nœuds se rejoignant par des rubans détachés dans le style Louis XV. On voit beaucoup moins de cache-peigne et de fleurs derrière les chapeaux. On les soutient par les peignes à haute galerie dont nous avons déjà parlé.

Les fillettes portent énormément de rouge cette année.  
Nous avons vu de jolis chapeaux de paille rouge, relevés devant par un bouquet de petites fraises des bois, avec beaucoup de feuillage, d'un effet charmant.

Pour les très petites, on fait des capelines de paille d'Italie, couverte de bleuets et de coquelicots. Comme leurs mamans, les petites filles portent des robes de gaze et de mousseline de soie sur transparents de taffetas, mais ce genre de toilette revient cher. On arrive à peu près au même effet en prenant de jolies mousselines imprimées où des organdys fantaisie excessivement clairs qu'on dispose sur

un fond de petite satinette. Ces robes sont destinées à faire la saison, pas davantage. Il est donc inutile de tant dépenser d'argent pour des choses de haute fantaisie.

Toujours pour les petites filles et pour les fillettes, de même que pour les grandes personnes, on emploie beaucoup de piqués de toutes teintes.

Les piqués sont souples, agréables à porter, et font d'excellentes robes de mousseline. Sur ces toilettes d'été, nos petites filles ont adopté la petite veste droite, sorte de paletot-sac en petit drap à carreaux noir et blanc. Le petit vêtement, genre tailleur, est piqué plusieurs fois tout autour et aux coutures et bouton de côté ; un autre modèle, un peu cintré, peut se porter ouvert ou fermé.

Ces modèles nous viennent de l'Angleterre. En outre du genre anglais, toujours très correct, nous recommandons le costume marin qui va si bien aux fillettes à partir de sept ans jusqu'à douze. Il se fait cette année en lainage solide rayé bleu et blanc pour la jupe et le plastron. La jaquette est bleu marin très foncé avec les ancrées brodées aux angles. Lorsque le costume est uni, soit bleu, soit blanc, on brode une ancre très grande sur le devant de la jupe un peu de côté et une autre ancre en plein milieu du plastron, sur la poitrine.

Sauf pour des circonstances exceptionnelles, les fillettes ont tout intérêt à s'habiller simplement. Elles sont infiniment plus gentilles dans les vêtements dont l'excellence de la coupe est la principale valeur, que vêtues de falbalas qui ne vont bien qu'aux petits enfants.

BLANCHE DE GÉRY.

Extrait de *La Saison*, Journal illustré des Dames, 30, rue de Lille, Paris. — Spécimen gratuit sur demande.

**LES CHANSONS DE BÉRANGER**

Le grand public a très favorablement accueilli la nouvelle édition populaire par livraisons à dix centimes des *Chansons de Béranger*. C'est que si Béranger est le maître par excellence de la chanson populaire, la librairie Garnier frères n'a rien négligé pour rendre ses chansons désirables à tous, malgré la modicité de leur prix.

Les éditions précédentes ne comportaient que plus ou moins la musique des chansons ; dans cette nouvelle édition, non seulement la musique a été notée, mais elle contient aussi des accompagnements dus au jeune Maître Francis Casadesus.

Béranger a été l'homme qui parle au peuple, aujourd'hui comme jadis, le langage qu'il entend et qu'il aime et cette nouvelle édition, grâce à l'heureuse innovation de la notation des airs et de leur accompagnement, grâce aussi à la beauté de l'édition, à l'illustration due aux meilleurs artistes et au bon marché auquel elle est vendue, devait fatalement avoir le succès qu'elle obtient.

Que ceux qui ne la connaissent pas demandent chez leur libraire la première livraison gratuite et consultent les livraisons suivantes et ils continueront à souscrire à cette édition par livraisons qui leur coûtera 20 centimes par semaine (deux livraisons) mais apportera dans leur foyer la gaieté franche et loyale dont Béranger fut animé.

(Les *Chansons de Béranger* en souscription à 10 centimes par séries de 5 livraisons à 50 centimes. La première livraison gratuite

chez tous les libraires. GARNIER FRÈRES éditeurs, 6, rue des Saints-Pères, Paris).

**SPLENDIDE ALBUM**

GRAND SUCCÈS !

Vient de paraître :

Le deuxième numéro de *Mon voyage en Suisse*, grande et belle collection de 720 vues photographiques, du format le plus grand qui soit usité, avec texte explicatif et tirage en dix couleurs.

Ce numéro nous fait admirer sous ses aspects variés, Genève au bord de son lac enchanteur traversé par le Rhône, avec les cimes neigeuses du Mont-Blanc à l'horizon. Dans ce cadre : les Tours Saint-Pierre, la Place Neuve, le Jardin des Bastions, le Théâtre, la Rade, le Port, l'île de Jean-Jacques Rousseau, toutes les curiosités, tous les monuments de l'antique cité ; et, aux environs, Monnetier, Salève, les Treize Arbres, Beauséjour, le château de Ferney, où plane l'ombre de Voltaire, etc..

Nous rappelons à nos lecteurs que ce magnifique ensemble de panoramas formera vingt livraisons de 0 fr. 60 c. chacune. Souscription pour les vingt livraisons, 12 fr. ; franco, 14 fr.

En vente chez les libraires, les marchands de journaux et chez l'éditeur : A. Taride, 18-20, Bd St-Denis, Paris.

**Exécution de la Marche de l'Alliance**

La musique de la Garde Républicaine vient d'exécuter pour la première fois au jardin du Palais-Royal avec un énorme succès la *Marche de l'Alliance*, de Paul Fauchey, partition qui a obtenu le premier prix au grand concours musical de « *l'Éclair* ».

A la suite de cette exécution, nombreux chefs de musique militaires et civils ont demandé où l'on pourrait se procurer cette marche.

Nous informons les intéressés, que la partition pour piano de cette brillante marche, est déjà en vente au prix net de deux francs franco, à *l'Éclair*, 10, faubourg Montmartre, Paris, et chez tous les éditeurs de musique et dépositaires du Journal. — Quant aux partitions pour orchestre et musiques militaires, elles sont sous presse ; nous engageons les chefs de musique d'écrire à notre confrère pour qu'ils puissent être prévus aussitôt la mise en vente.

**CHEMIN DE FER D'ORLÉANS**

**AVIS DE LA COMPAGNIE**

La Compagnie du chemin de fer d'Orléans a consenti, sur la demande du Commissariat général de l'Exposition, une réduction de 50 % sur les prix de ses tarifs généraux et spéciaux, avec minimum de 2 centimes par tonne et par kilomètre, pour le transport des matériaux destinés à la construction des palais, pavillons et autres ouvrages que l'Administration de l'Exposition de 1900 édifiera en vue de cette Exposition.

Les intéressés devront s'adresser au Commissariat général de l'Exposition pour faire ramener, par son intermédiaire, à ce taux de réduction, les prix qui leur auraient été réclamés pour ces transports.

**Macaroni, Vermicelle, RIVOIRE et CARRET**  
**EXIGER LE PAQUETAGE** Seule vraie garantie

**LE SEQUESTRE**

PAR JULES DE GASTYNE

**Deuxième partie**

II

— Et s'il porte plainte ?  
— On ne le croira pas. On ne croit jamais les fous.  
— Je voudrais avoir ton assurance, murmura Samuel, abasourdi.  
— Si tu trembles pour un incident de ce genre, dit tranquillement Juana, que dirais-tu donc s'il t'était arrivé ce qui vient de m'arriver ?...  
— Quoi donc encore ? fit le banquier, qui était devenu livide.  
Elle regarda le docteur, qui était resté debout depuis son entrée.  
Celui-ci comprit.  
Il prit son chapeau.  
— Je vais où tu sais, dit-il à Samuel.  
— Vous venez déjeuner avec nous, docteur ?

dit Juana.  
— Avec plaisir, madame.  
— A midi, alors ?  
— A midi... J'aurai terminé mes affaires. Burke salua profondément et sortit.  
Quand il eut disparu, Samuel se rapprocha vivement de sa femme.  
— Est-ce un nouveau péril qui nous menace. Juana avait changé instantanément de physionomie.  
Son grand calme avait disparu.  
Son regard semblait effaré.  
Il n'en fallait pas plus pour achever d'épouvanter Samuel.  
— Parle... dit-il, parle donc... Tu me fais mourir.  
— Tu te rappelles, commença-t-elle, la façon dont nous nous sommes connus ?  
— Oui.  
— Cette nuit où tu me rencontras à travers Londres ?  
— Cette nuit que j'avais passée derrière tes pas, l'esprit tout empli de ton image.  
— Au moment où tu m'entraînais, une ombre s'était glissée entre nous deux.  
— Ton amant ?  
— Ce n'était pas mon amant. C'était un homme qui m'aimait depuis longtemps, sans espoir, comme toi.  
— Peu importe ! Il a dû perdre ce soir-là le désir de t'aimer.  
— Oui, tu crois l'avoir tué.  
Samuel fit un mouvement brusque.  
— Il n'est pas mort ?  
— Il n'est pas mort. Je viens de le voir.

— Ici !  
— Tout à l'heure.  
— Et il t'a reconnue ?  
— Il m'a reconnue... Il semblait me guetter.  
Samuel était devenu pâle.  
— Et il t'a parlé ?  
— Il s'est dressé devant moi, comme jadis... Il m'aime toujours...  
Samuel lui prit rudement la main.  
— Mais j'espère bien...  
— Que je l'ai repoussé ?  
— Oui.  
— C'est ce qui te trompe, je ne l'ai pas repoussé.  
— Comment cela ?  
— Je ne l'ai pas repoussé parce qu'il peut nous perdre... Il sait tout.  
— Il sait que c'est moi qui l'ai pris à la gorge ? Eh bien ! Après ?  
— S'il ne savait que cela ! murmura la femme.  
— Quoi donc encore ? fit Samuel, les yeux écarquillés par la terreur. Est-ce qu'il aurait appris l'histoire de mon frère ?  
— Si ce n'était que cela !  
Le banquier la regarda, stupéfait...  
— Je n'ai pas commis d'autre crime.  
— Toi, peut-être... mais moi.  
Il la contempla, terrifié.  
— Toi ?  
— Te rappelles-tu ce qui s'est passé dans cette nuit où s'est scellé notre amour ?  
Il fit sourdement :  
— Oui.

— Tu te souviens de ma résistance, des paroles que j'ai prononcées ?  
— Oui, oui.  
— Tu ne les a pas comprises à ce moment.  
— Je ne comprenais rien ; je ne voyais rien que toi.  
— Au moment où tu m'entraînais, malgré moi, avec tes doigts de fer, où je sentais ton haleine chaude qui me brûlait, je t'ai dit : « Emmène-moi donc, et soyons maudits tous les deux ! »  
— Je m'en souviens, en effet.  
— Tu ne savais pas qui j'étais, d'où je venais.  
— Non, tu étais belle, et cela me suffisait... Je t'aimais comme un fou.  
— Avant toi j'avais connu un autre Moore, Daniel, ton père.  
Samuel eut un sursaut tragique.  
— Il a été ton amant ?  
— Non, mais il a payé de sa vie la passion qu'il avait pour moi.  
Les cheveux de Samuel se dressaient d'horreur sur son front.  
Une sueur froide perlaient à ses tempes.  
— Il est mort rapidement, bégaya-t-il.  
C'est moi qui l'ai empoisonné, dit tranquillement Juana.  
Samuel bondit vers elle.  
— Toi ! toi ! Et tu as accepté de devenir ma femme ?  
— C'est toi qui m'y a contraint.  
L'homme levait au ciel des bras terrifiés.

(A suivre.)

